

Trente ans d'évolution du secteur porcin en France De l'autarcie à la compétitivité internationale

O. TEFFÈNE (1), M. RIEU (2), J. DAGORN (1), P. MAINSANT (3), H. MAROUBY (2), F. PORIN (3)

(1) Institut Technique du Porc, Pôle Économie - BP 3, 35651 Le Rheu Cedex

(2) Institut Technique du Porc, Pôle Économie - 34, boulevard de la Gare, 31500 Toulouse

(3) I.N.R.A., LEIAA - 65, boulevard de Brandebourg, 94205 Ivry-sur-Seine Cedex.

Trente ans d'évolution du secteur porcin en France. De l'autarcie à la compétitivité internationale

La politique de développement de la production porcine française a trouvé ses fondements au cours des années 60, en même temps que se mettait en place le marché commun agricole.

Confronté à la montée en puissance de la concurrence européenne, ce secteur d'activité a vite montré ses faiblesses. Le déficit commercial a commencé à s'établir avec, en particulier, une crise grave en 1969. Le Plan de rationalisation de la production porcine a été mis en oeuvre à partir de 1970.

Avec des aides à la construction et à la rénovation de porcheries, il devait accompagner une profonde mutation structurelle. La production était réalisée jusqu'alors en majeure partie par de très petits élevages, fonctionnant pratiquement en autarcie. Il fallait constituer une population nouvelle selon le modèle d'un éleveur de porc, agriculteur responsable, techniquement compétent et maître de ses choix. Encourageant aussi la construction d'un système rationnel de sélection porcine et la formation des éleveurs et des techniciens, le Plan avait choisi un maître d'oeuvre, le groupement de producteurs. Ces orientations ont contribué à façonner le visage actuel du secteur.

La région de Bretagne a saisi toutes les opportunités pour moderniser et développer sa production plus vite que les autres régions françaises. Dans les années suivantes, des organismes professionnels ainsi que des industries performantes, à l'amont comme à l'aval, se sont construits autour de la production, en Bretagne principalement aussi.

Il a cependant fallu attendre le milieu des années 80 pour que tous ces efforts se concrétisent par une diminution du déficit français en viande de porc. En 1994, est apparu un léger excédent qui s'accroît depuis. Les principales entreprises françaises d'abattage, découpe et transformation de porc exportent vers l'Union européenne, mais aussi vers les marchés tiers, après avoir modernisé et développé ces fonctions ainsi que leurs capacités commerciales.

Au cours des dix dernières années, la croissance de la Bretagne s'est étendue aux régions voisines, Pays-de-la-Loire et Basse-Normandie, mais est restée faible dans les autres régions. La concentration géographique s'est accompagnée de la croissance des élevages, de plus en plus spécialisés, et des autres entreprises de la filière, donnant aux zones de fortes densités de réels avantages économiques. Mais ce mode de développement se heurte à des difficultés, environnementales surtout, qui obligent à rechercher des solutions originales.

The French pig sector thirty years after. From autarky to international competitiveness

France has chosen his way to develop pig production during the years 60, at the early stage of the European Common Market.

Due to the lack of efficiency against other European countries, France became quickly a net importer for pig meat. After a crisis particularly heavy in 1969, the French government gave subsidies, in order to rationalise this sector. The French pig farms were very small. So, the plan was to sustain the construction of a modern industry with independent farmers, technically efficient, more specialised in pig production. The goal of the plan was also to develop a new system of genetics and to give farmers and technical advisors a good training. The plan has given this project a leader, the producers community. These choices do still have a large influence on the present situation of the sector.

The region Bretagne has taken these opportunities to develop and to modernise his production faster than each other French region. During the following years specialised organisations and efficient industries such as animal feed facilities and packing plants were built in Bretagne as well.

Nevertheless the French deficit for pig meat became larger until 1985. Afterwards it began to diminish and France became a net exporter in 1994. The largest packing and meat processing plants export to European Union and third countries, thanks to their efficient facilities and trade teams as well.

During the ten last years, the pig production went up in regions near the Bretagne, Pays-de-la-Loire and Basse-Normandie, but not in other French regions. The geographical concentration with larger farms and other industries gives strong economical advantages to the high density regions. But this development faces now limits, particularly environmental, which requires original solutions.

Le Marché Commun agricole devient effectif au début des années 60, avec l'ouverture des frontières et le démantèlement progressif des barrières douanières entre les États membres. Les bases réglementaires de l'organisation commune du marché (OCM) du porc sont établies en 1962, s'appliquent pleinement en 1967 et connaîtront peu de changements durant près de trente ans. La CEE devient le cadre du marché :

- à 6, France, R.F. d'Allemagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg,
- à 9 en 1973, avec le Royaume-Uni, la République d'Irlande et le Danemark,
- à 10 en 1980, entrée de la Grèce,
- à 12 en 1986 avec l'Espagne et le Portugal. En 1990, après l'unification allemande, l'ancienne RDA entre dans la CEE à 12,
- à 15 en 1995 : adhésion de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande.

En 1993, la CEE est devenue l'Union Européenne (UE) avec la création du Marché Unique Européen (libre circulation des marchandises et des capitaux).

La Loi d'Orientation Agricole de 1960, suivie de la loi complémentaire de 1962, inspirées par E. Pisani, tracent le grand projet de modernisation de l'agriculture française. Elles définissent le modèle d'une agriculture familiale performante et créent les principales infrastructures de développement. La Loi sur l'Élevage de 1966 vient compléter le dispositif. Alors commence à se dessiner le visage de la future production porcine française.

Les choix et engagements de l'époque, s'ils n'ont pas à eux seuls déterminé la situation que nous connaissons aujourd'hui, ont donné une orientation qui la marque profondément. Trente ans plus tard, ces choix ont porté leurs fruits. La dynamique et les initiatives professionnelles, accompagnées du soutien public, en ont été le moteur constant.

Cette communication propose des informations et points de vue sur ces trente dernières années, riches en bouleversements. Des questions restent posées, le débat mérite d'être poursuivi.

Une présentation chronologique en trois périodes, correspondant chacune environ à une décennie, s'efforce d'agencer des éléments marquants et leurs causes. Puis est proposée la présentation rapide des grandes préoccupations qui ont traversé toute cette période. La communication est complétée par cinq fiches thématiques plus circonstanciées sur les structures d'élevage, les performances et les outils de gestion, l'alimentation animale, l'aval de la production et la consommation du porc.

1. PREMIÈRE PÉRIODE : L'ÉMERGENCE D'UNE PRODUCTION RATIONNELLE

1.1. Un secteur atomisé et déstabilisé

Au début des années 60, la production porcine française n'est pas prête à affronter la concurrence communautaire. Les frontières à peine ouvertes, les courants d'échanges s'installent et

une part croissante de la consommation est satisfaite par les importations. A deux reprises, en 1963-64, puis en 1969, la production régresse fortement, perdant du terrain sur la consommation qui se développe grâce à l'offre étrangère. Une mutation aux deux visages se prépare : l'offre de produits augmente grâce aux progrès techniques et économiques, la consommation se développe sous l'effet de la croissance économique et de l'amélioration du pouvoir d'achat.

Mais en production porcine, la France est en retard. Elle n'a pas encore "choisi" son modèle de développement. Le retard est structurel d'abord et par conséquent technique. La production est principalement le fait de nombreux petits élevages. Le modèle autarcique, agriculteurs produisant pour eux-mêmes ou pour des débouchés de proximité, n'est pas loin. Il correspond encore à une grosse partie de cette activité.

La séparation entre le naissage et l'engraissement est encore importante, dans les élevages, mais aussi à l'échelle géographique, la spécialisation régionale étant marquée. Entre les deux orientations cependant, il y a une différence importante. Si les naisseurs sont presque tous de petite taille, il existe, à côté des nombreux petits engraisseurs, des structures industrielles d'engraissement. Elles sont de natures diverses, mais certaines ont des caractères très particuliers, comme les porcheries "lacto-serum" des fromageries, les porcheries "eaux grasses" à proximité des grandes agglomérations, les porcheries "fond de bateaux" près de ports qui importent des produits agricoles et alimentaires. Le rapport de force est inégal entre ces différentes structures et les contradictions nombreuses, auxquelles s'ajoutent celles générées par les importations croissantes.

La production porcine française est en crise qui atteint son paroxysme à la fin des années 60.

1.2. Le plan de rationalisation

Les Pouvoirs Publics lancent alors, en 1970, le Plan de rationalisation de la production porcine, avec pour objectif de moderniser l'appareil de production. Il comprend :

- le recrutement d'éleveurs modernes par attribution de subventions et de prêts bonifiés pour la construction et l'aménagement de porcheries,
- l'amélioration génétique : le dispositif de "la Loi sur l'élevage" est complété et adapté au porc : stations publiques de contrôle et développement des schémas de sélection,
- un effort de formation des éleveurs, mais aussi des techniciens.

L'un des traits majeurs du plan a été de prendre appui sur un opérateur nouveau, le groupement de producteurs. Ainsi, les aides sont réservées aux adhérents des groupements. Ce choix traduisait la volonté de se démarquer du modèle de développement de l'aviculture de chair, dont le système d'intégration faisait l'objet de nombreuses critiques.

Cette option mettait en avant le modèle d'un éleveur de porc, agriculteur responsable, techniquement compétent, maître de ses choix, mais qui, contrairement à l'aviculteur, assume la totalité du risque de marché.

Une impulsion décisive a alors été donnée aux Groupements de producteurs qui joueront désormais un rôle considérable dans ce secteur de production :

- organisation de la mise en marché, leur mission de base,

- pivot de la dynamique de développement,
- appui technique direct aux éleveurs,
- engagement dans la génétique, avec constitution ou participation dans des structures de sélection rationnelle, permettant aux reproducteurs français de rejoindre le standard de qualité des pays européens précurseurs. La génétique "ouverte" et moderne détiendra une place dominante.

Les six premiers groupements ont été reconnus en 1964. Jusqu'en 1968, l'implantation est plutôt lente, une vingtaine par an, la plupart sections spécialisées de coopératives polyvalentes ou de SICA d'abattage et de commercialisation des viandes. Une accélération se produit de 1969 à 1972. Après l'agrément des multiples syndicats ou associations créés par des fabricants d'aliment du bétail, 215 groupements sont reconnus et en activité en 1974. Ce nombre ne sera pas dépassé (FNCBV, 1974).

Le plan de rationalisation a eu aussi un effet direct considérable sur l'appareil de production. Il a permis la constitution de la base de la population des éleveurs de porcs professionnels, en les dotant d'un outil de production correspondant aux exigences techniques du moment. Plus des trois quarts des places de truies et plus de la moitié des places d'engraissement existant en 1980 ont bénéficié des aides aux bâtiments, instituées dans ce cadre ou qui en ont dérivé (FORMA, 1980).

1.3. La mobilisation professionnelle en Bretagne

Ces dispositions nationales rencontrent très vite l'intérêt des agriculteurs bretons. Déjà au milieu des années 60, la Bretagne détient le quart du cheptel porcin français, après une période de croissance amorcée dans les années 50. L'agriculture bretonne est pauvre, possède peu d'atouts naturels, a des exploitations de petite taille. Les idées de développement et de modernisation de l'agriculture après la Deuxième Guerre Mondiale y ont trouvé un large écho, en particulier au travers de mouvements tel que la JAC (Jeunesse Agricole Chrétienne). L'intensification de l'élevage représente une voie. Après la volaille, sous l'impulsion du plan de rationalisation, le porc incarnera ces aspirations. La Bretagne saura tirer le meilleur parti de ce plan de relance, accroissant rapidement ses parts de marché et modernisant ses infrastructures. Les éleveurs de porcs bretons s'organisant acquièrent alors un poids politique qui va renforcer leur situation.

Malgré des règles qui permettraient d'agir sur les cours, la gestion européenne du marché du porc reste d'application essentiellement libérale. Les prix fluctuent selon un cycle aux amplitudes larges et parfois spectaculaires, comme en 1973 (à la hausse), puis en 1974 (à la baisse). Cette fragilité du marché laisse aux marchands et abattoirs une marge de manoeuvre assez grande pour discuter les prix, face à chaque groupement ou aux éleveurs isolés. Les marchés au cadran (premier marché à Guerlesquin, le 15 juin 1972), aboutissement d'une réflexion engagée depuis plusieurs années par des éleveurs, des représentants d'organismes agricoles publics et para-publics, des responsables locaux, sont créés pour assurer la transparence et offrir à tous la

même référence de prix du porc. Le Marché du Porc Breton, outil unifié en 1975, incarne cette volonté collective de maîtrise et constitue un signe fort du pouvoir des éleveurs.

Reste que les crises de marché continuent de fragiliser l'entreprise de restructuration du secteur, menaçant des éleveurs spécialisés encouragés à s'installer par le plan de rationalisation. Durant les années 70, les caisses de péréquation abondées par l'Etat font, en cas de crise, des avances aux éleveurs à des conditions financières avantageuses.

En 1973, les éleveurs bretons ont imposé Uniporc Bretagne, syndicat professionnel, pour réaliser la pesée et le classement dans les abattoirs, afin que le paiement corresponde aux livraisons, en qualité et quantité.

2. DEUXIÈME PÉRIODE : LES PRODUCTEURS S'ENGAGENT DANS LA MODERNISATION DE LA FILIÈRE

2.1. La mutation de l'industrie d'abattage-découpe

En Bretagne, l'industrie d'abattage a pris du retard sur la croissance de la production. L'activité a commencé à migrer des lieux de consommation vers les zones de production. Le devenir de "la Villette", grand projet d'abattoir moderne à Paris, en fut un signe spectaculaire à la fin des années 60.

L'essentiel du développement de l'industrie d'abattage de porc, dans cette région, s'est appuyé sur moins d'une dizaine d'entreprises, qui existaient déjà presque toutes en 1968, pour la plupart, abatteurs-expéditeurs de carcasses des abattoirs privés. Bien que disposant déjà des outils les plus grands, elles réalisaient alors moins de 20 % des abattages contrôlés français.

1975-1980, crise de croissance de l'industrie d'abattage

Dans la période 1975-1980, l'industrie d'abattage traverse une crise de croissance, provoquée par :

- des besoins de financement considérables pour assurer la croissance et la modernisation des capacités d'abattage proprement dites,
- la concurrence étrangère très forte, stimulée par les MCM (Montants Compensatoires Monétaires), et qui dispose d'une certaine avance en matière d'abattage ou de découpe,
- la réduction des marges du fait de la clarification des opérations de pesée-classement et du marché au Cadran.

La crise entraîne le changement de contrôle d'une grande partie des entreprises. Les groupements de producteurs doivent entrer en force dans le secteur. Cet engagement n'est pas toujours un choix, mais constitue parfois la seule possibilité de maintenir des débouchés.

1980-1985 : le développement conflictuel de la découpe

La montée en puissance de la découpe dans les abattoirs se heurte à deux types de difficultés :

- *Conflit interne* entre rentabilité à court terme et développement à long terme : l'expédition des meilleures carcasses aux découpeurs assurait la meilleure rentabilité. Pourtant cette clientèle déclinait, alors que se développait la demande des grands salaisoniers, notamment des "jambonniers", plus exigeante et moins rentable dans l'immédiat.
- *Conflit externe* avec la salaison dans la définition de nou-

veaux standards de découpe, et surtout de la prise en charge des coûts et contraintes de ces nouvelles normes.

L'engagement des abattoirs dans la découpe déstabilise leurs clients que sont les découpeurs des régions de consommation.

2.2. Mais la croissance est en panne

Du milieu des années 70 au milieu des années 80, malgré les efforts déployés, la croissance d'ensemble de la production porcine française reste limitée. La première moitié des années 80 connaît même une légère tendance au recul. En 1984, alors que la consommation s'est développée, le déficit représente 20 % de la consommation, comme en 1969. La chute de 1969 a été violente et passagère, la lente détérioration paraît presque inexorable au milieu des années 80.

En fait, les disparités régionales sont énormes. De 1970 à 1980, la production bretonne a doublé. Ensemble, toutes les autres régions ont reculé de près de 20 %. Seules Pays-de-Loire, Midi-Pyrénées, Aquitaine et Rhône-Alpes ont un peu progressé ou se sont maintenues. La Bretagne s'installe comme fournisseur dans la plupart des autres régions. Mais les importations continuent de progresser.

De 1980 à 1985, c'est toute la France qui est en panne. Même la Bretagne stagne alors. La concurrence étrangère exerce une pression trop forte. Sur le marché français, se retrouvent les exportateurs belges, néerlandais et danois. La Belgique, premier arrivant et longtemps principal fournisseur, a d'abord été vendeur de porcs charcutiers. Les Néerlandais ont imposé leurs carcasses, en particulier à Rungis.

Les Danois, après le milieu des années 70, se font une place en France par les pièces. Ils anticipent sur ce qui va devenir le point de marché essentiel de la filière et valorisent ce qui restait pour eux un sous-produit du bacon, les jambons. Cette évolution marque une étape supplémentaire vers l'exigence de qualité des salaisonniers industriels spécialisés dans le jambon cuit et des consommateurs se détournant des produits de bas de gamme.

La pénétration du marché français par les importateurs a été facilitée par les MCM. Destinés à amortir les effets des variations des monnaies sur les prix agricoles et les échanges, justifiés sur une très courte durée de vie, ils s'installent en fait durablement et deviennent pervers (I.T.P., 1978, VIGNE et VANDERHAEGEN, 1979). Ils seront mieux contrôlés à partir de 1984, puis supprimés en 1993. Ils ont pesé sur la compétitivité des pays à monnaie faible, dont la France jusqu'au milieu des années 80.

Dans la première moitié des années 80, la production porcine des Pays-Bas connaît une très forte croissance. La concentration géographique de l'élevage commence à susciter dans l'opinion publique des inquiétudes pour l'environnement. Avant un freinage du développement par la législation, les élevages s'accroissent. La pression exercée alors par les exportateurs néerlandais est très forte.

En France même, c'est une période de forte croissance de la production de poulet, stimulée par l'exportation et qui attire beaucoup de candidats éleveurs.

3. TROISIÈME PÉRIODE : LES EFFORTS PORTENT LEURS FRUITS

3.1. L'alimentation animale réagit

Jusqu'au milieu des années 80 l'aliment du bétail a été très compétitif, aux Pays-Bas surtout, mais aussi en Belgique et au nord de l'Allemagne, grâce à la diversification des formules et l'utilisation massive des Produits de Substitution des Céréales (PSC), face aux bassins utilisant des céréales chères. Le prix de l'aliment industriel est élevé en France, y compris en Bretagne, et devient maximum en 1985. Les éleveurs fabriquent alors leur aliment dans des proportions accrues, car les coûts industriels de l'alimentation animale sont aussi en cause. Un ensemble de réactions vont se produire.

En 1984, les quotas laitiers avaient été instaurés. À partir de 1985, la gestion du marché communautaire des céréales change pour encourager leur utilisation dans la CEE et réduire les excédents. Il faut aussi limiter le budget de soutien. On passe de l'encouragement de la production aux premières tentatives de maîtrise.

La Bretagne porcine prend aussi conscience qu'elle doit réduire son prix d'aliment :

- diversifier les formules et utiliser plus de PSC importés, ainsi que des protéagineux européens. Les infrastructures et les coûts portuaires étant en cause, des aménagements seront entrepris.
- abaisser les coûts de fabrication et les marges sur la vente d'aliment. La modernisation et la construction d'usines de grande taille, déjà engagées, se poursuivent. La politique commerciale met davantage l'accent sur le prix. Les coopératives jouent un rôle majeur.

Les résultats sont rapides. Le prix de l'aliment baisse en Bretagne, beaucoup plus vite que dans la plupart des autres régions françaises, et devient compétitif à l'échelle de la CEE.

3.2. L'abattage développe la découpe et se rapproche du marché

Le retard technique, mais surtout commercial, qui a longtemps existé entre l'industrie d'abattage française et ses concurrentes européennes a aussi contribué à la persistance du déficit français. La concurrence étrangère, danoise notamment, a réussi à s'ancrer sur le marché français, parce que l'industrie nationale d'abattage répondait imparfaitement aux besoins de l'industrie de la charcuterie-salaison. Poursuivant leur effort, après avoir développé la capacité d'abattage, les abatteurs, en Bretagne, et aussi dans les régions voisines, vont reprendre la découpe, abandonnée par les autres opérateurs. Ils la modernisent pour répondre aux exigences toujours plus élevées des clients, salaisonniers et distributeurs.

La dernière dizaine d'années a été une période d'investissement considérable :

- investissements de croissance pour suivre le développement très fort de la production (nouveaux abattoirs ou extensions

de capacités),

- investissements industriels pour pousser plus loin la transformation,
- investissements pour conquérir de nouveaux marchés, notamment à l'exportation.

L'efficacité industrielle des abattoirs de l'Ouest a ainsi rattrapé et même dépassé la plupart de ses concurrents européens. Fait remarquable, ce développement a été autofinancé en presque totalité. L'accumulation s'est réalisée sans recours à des capitaux extérieurs d'une part, sans obérer la rentabilité des producteurs d'autre part. Les concours publics ont apporté leur contribution.

3.3. La production : croissance et rôle nouveau dans la filière

À partir de 1986, toutes les vagues de restructuration et de modernisation portent leurs fruits. En 10 ans, jusqu'en 1996, la croissance de la production porcine française sera explosive, près de 50%, contre une quasi-stagnation dans la décennie précédente.

Après la consolidation du système de production, lancée à la fin des années 60 par le plan de rationalisation de la production, la filière porcine dans son ensemble a été restructurée et modernisée. Ce fut le cas du secteur de la charcuterie-salaison, grand utilisateur de viande de porc, qui a connu une mutation profonde (Cf. fiche thématique n°4 en annexe p 149).

La génétique, l'alimentation animale, les services offerts aux éleveurs, puis, à l'aval de la production, l'abattage, la découpe et l'élaboration ont été transformés. Plus fondamentalement, ces activités s'associent au sein d'un large secteur aboutissant au marché des pièces, et parfois au-delà jusqu'à l'élaboration ou la transformation. Les groupements de producteurs jouent un rôle décisif au cœur de ce complexe. Ils se restructurent d'ailleurs profondément à partir de la fin des années 80, par des absorptions et des fusions qui accroissent leur taille et leurs moyens d'action. En 1996, on n'en compte plus que 112, soit la moitié du maximum atteint vingt ans plus tôt, qui commercialisent 90 % de la production nationale. Les stratégies et les formes d'organisation varient, véritables filières intégrées ou associations fonctionnant selon des liens moins stricts. Mais l'organisation bretonne tend de plus en plus, dans sa logique d'ensemble, vers ce modèle intégré (LACABÉRATS et al., 1988, BROUSSOLLE et al., 1992, LACABÉRATS et RIEU, 1995, BROUSSET, 1997). Dans la plupart des autres régions, à un moindre degré de spécialisation, un logique équivalente s'est mise en oeuvre.

La dynamique bretonne finit par gagner les régions voisines. Au cours de la dernière décennie, la production de la Basse-Normandie et celle des Pays-de-la-Loire ont été multipliées par deux, quand la croissance de la Bretagne était de 75 %. Le mode breton d'organisation et son efficacité ont fait tache d'huile. Plus directement aussi, des entreprises bretonnes (groupements, fabricants d'aliment, abattoirs, ...) ont étendu leur influence. D'autres zones finissent par prendre une orientation positive, au moins à partir du début des années 90.

3.4. Des freins dans d'autres pays de l'UE

Les efforts de construction et de modernisation peuvent enfin porter des fruits, alors qu'un certain nombre de circonstances favorables se succèdent :

- à partir de 1987, aux Pays-Bas, des règles contraignantes de protection de l'environnement bloquent le développement de la production,
- au Danemark, avec une crise de l'organisation politico-économique de la filière et des erreurs stratégiques dans certains groupes coopératifs, la croissance est faible dans la deuxième moitié des années 80,
- en Belgique, deux accidents sanitaires graves sont intervenus, peste africaine en 1985, peste classique en 1990,
- après l'unification allemande de 1990, la production des nouveaux "Länder" s'effondre. Le déficit allemand se creuse, accroissant la demande sur les autres bassins de la Communauté,
- en 1992, une nouvelle maladie virale qui dégrade la productivité, le SDRP, frappe violemment l'Allemagne et surtout les Pays-Bas, réduisant sensiblement leur production,
- en 1993 et 1994, la peste frappe à nouveau, surtout en Allemagne,
- en 1997, elle désorganisera profondément la production néerlandaise et frappera plusieurs pays.

3.5. La production française devient excédentaire

Pendant ce temps, le passage brutal à l'économie de marché provoque la récession en Europe centrale et orientale, y compris en agriculture et en production porcine. Un nouveau marché s'ouvre à l'est qui va rapidement accroître les exportations communautaires. Longtemps très proche de l'équilibre, le bilan d'approvisionnement de la CEE/UE fait apparaître un excédent croissant qui approche un million de tonnes, soit 5 à 6 % de la production. Ni les accords du GATT (Uruguay Round) qui entrent en application en juillet 1995, ni la restructuration profonde de la production porcine américaine, engagée à la fin des années 80, ne sont jusqu'alors des freins assez puissants.

La production porcine française a été épargnée par les divers fléaux qui ont frappé certains de ses partenaires. Ses orientations de production (naissance-engraissement) et sa discipline collective se sont révélées efficaces contre certaines maladies, en particulier la peste de 1997. Avec la force de l'organisation française et les faiblesses de ses partenaires, le déficit va se combler progressivement à partir de 1986, par une croissance de la production supérieure à celle de la consommation. Un léger excédent apparaît en 1995 et s'accroît en 1996, puis en 1997.

Fait remarquable, les importations françaises se sont assez peu réduites durant cette période. Mais les entreprises françaises ont su développer leurs exportations sur certains marchés européens, l'Italie surtout, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Belgique, l'Espagne, la Grèce. De plus, près du quart des exportations françaises sort de l'Union européenne, vers les pays tiers. Aux courants déjà anciens vers l'Afrique s'ajoutent surtout les ventes à la Russie. La France réussit même une percée au Japon, qui reste cependant modeste.

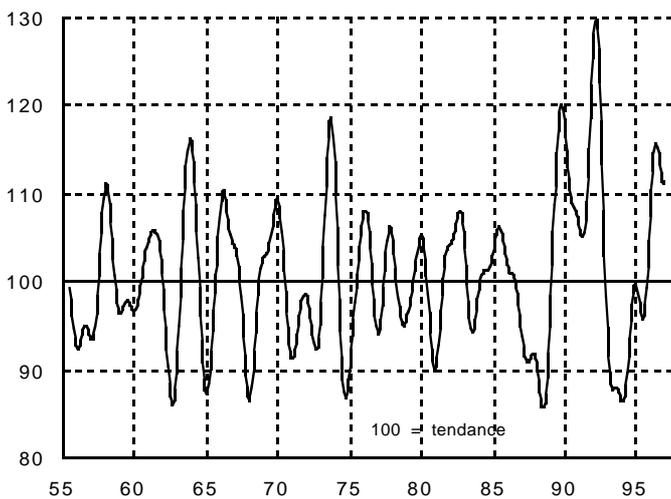
4. TROIS DÉCENNIES DE CONCURRENCES ET DE MUTATIONS

4.1. Les contraintes du marché

Dans sa gestion, par l'usage qu'elle a fait des règlements, la CEE a toujours conduit le marché du porc selon un mode libéral. Elle n'a pas pratiqué d'achats publics, sauf dans des cas assez rares et exceptionnels, tels que les graves crises sanitaires. Le budget de soutien du marché du porc est toujours resté faible, moins de 1 % des dépenses de soutien agricole, alors que le porc représente 10 % de la production agricole totale.

Les prix fluctuent donc en fonction de l'offre et de la demande. De là naît le cycle du porc. Tout déséquilibre de l'offre par rapport à la demande est sanctionné par une variation de prix plus importante. Le rythme de ce mécanisme dépend en partie du cycle technique de production. La période du cycle des prix, auparavant de trois ans, s'était réduite à deux ans dans les années 70 et 80 (MAINSANT et VIGNE, 1984). La spécialisation de la production rend maintenant les ajustements plus difficiles et diverses perturbations ont contrecarré le déroulement du cycle dans la dernière décennie (Cf 3.4. p 137 et figure 1). Celui-ci a perdu de sa régularité, mais conserve ou tend à accroître ses amplitudes. Il résulte toujours de la même cause, l'impossibilité pour la production de rejoindre spontanément et en permanence le niveau de la demande. Ces fluctuations affectent en même temps presque tous les pays de l'Union européenne, les produits circulant librement. L'organisation et la spécialisation de la production n'ont pas encore vaincu le cycle du porc.

Figure 1 - Le cycle du prix du porc en France
Prix désaisonnalisé / tendance long terme (en %)

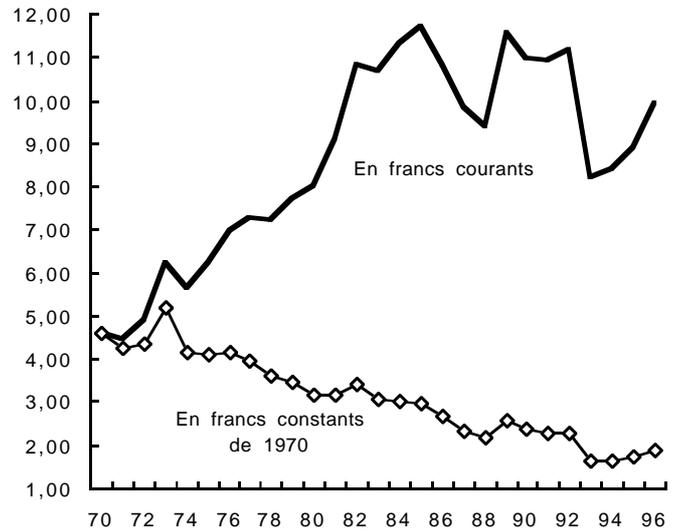


Calculs ITP, d'après SRSA, SCEES, OFIVAL

Selon cette logique, la divergence entre production communautaire et débouchés ne peut être durable. Durant de nombreuses années, la CEE, quel que soit le nombre de ses membres, a eu une production et une consommation très proches l'une de l'autre (figure 3). L'équilibre n'est pas atteint pour tous les pays, qui peuvent au contraire présenter un excédent ou un déficit importants (figure 4, pour la

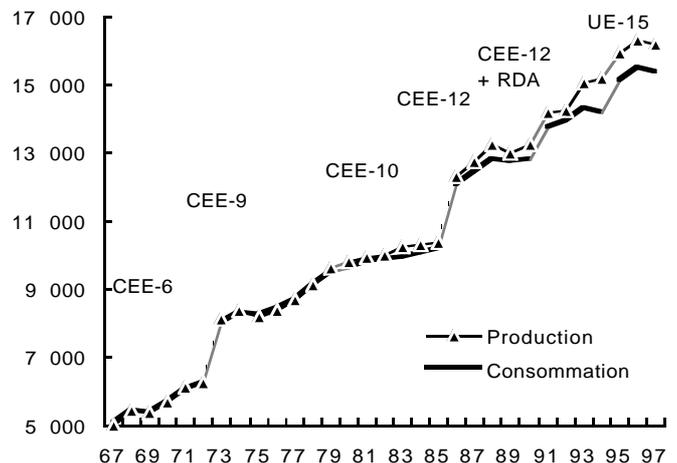
France). Des États membres se sont spécialisés en production porcine, générant des échanges intra-communautaires conséquents, près du quart de la production. Ils sont encore plus intenses entre régions, indépendamment des frontières nationales.

Figure 2 - Prix du porc charcutier en France
Cotation annuelle nationale Cl.U (ou équivalent) - F/kg



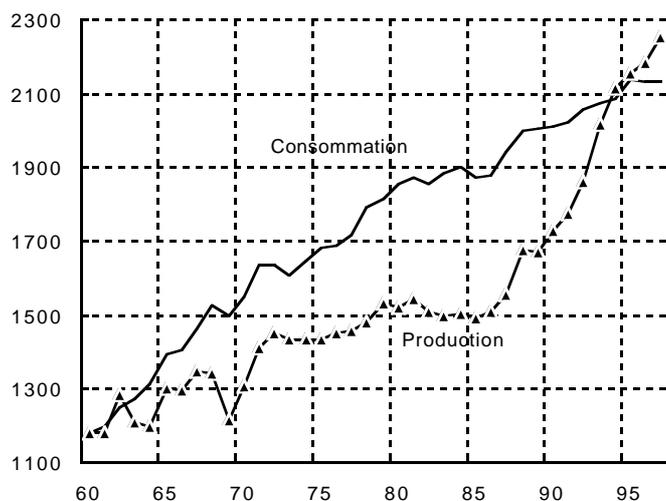
Depuis 1980, cependant, la production communautaire croît un peu plus vite que la consommation intérieure, en raison du développement des exportations vers les pays tiers. En l'absence d'achats publics, l'équation d'équilibre est donc : consommation + exportations vers les pays tiers = production + importations des pays tiers. Ces dernières sont d'ailleurs faibles depuis plusieurs années. Les exportations étant surtout de logique commerciale et rarement des opérations de dégagement, comme parfois dans des productions agricoles plus soutenues, la valeur du taux d'autoapprovisionnement ne préjuge pas de l'état du marché.

Figure 3 - Production et consommation de porc dans la Communauté européenne (1000 tec/an)



Source EUROSTAT - Estimations et prévisions pour 1996 et 1997

Figure 4 - Production et consommation de porc en France (1000 tec/an)



Source SCEES et estimations ITP

Du caractère libéral du marché et du nécessaire équilibre offre/demande résulte une compétition intense entre producteurs, groupes de producteurs, régions et états membres de la CEE. Cette compétition conduit au progrès permanent de l'efficacité technique d'ensemble (Cf. fiche n°2 en annexe p 145), résultat de la professionnalisation des éleveurs, de l'organisation de leurs outils, de la concentration des structures. Mais les entreprises qui ne peuvent suivre le mouvement sont éliminées.

En conséquence, le coût de production suit une tendance constante à la baisse en valeur réelle, liée à celle du prix perçu par les producteurs (figure 2). Cette baisse se répercute en partie sur les prix de détail et améliore la compétitivité des produits du porc (Cf. fiche n°5 en annexe p 151).

Naturellement, ces tendances sont celles de l'ensemble de la filière, à l'amont comme à l'aval de la production. La compétitivité des bassins de production résulte de celle de l'ensemble de leurs outils, en particulier jusqu'au marché des pièces.

4.2. Les choix des hommes

La production porcine n'est cependant pas perdue, sans direction, dans la tourmente libérale sans que les hommes essaient d'avoir prise sur son avenir. Les aides publiques à la production porcine ont toujours joué un rôle d'incitation, à l'investissement, à l'organisation ou à la modernisation. Important outil d'orientation, leur montant est cependant sans commune mesure avec les dépenses de soutien des marchés consenties dans d'autres secteurs.

Les aides à l'investissement en production porcine ont d'ailleurs été réduites progressivement au fil du temps. Après le plan français de rationalisation, les règles communautaires sont montées en puissance et ont limité les prérogatives nationales. À partir de 1975, les aides (subventions et prêts bonifiés) ont été modulées selon que l'éleveur bénéficiait ou non d'un "Plan de développement", les montants et la capacité de production ouvrant droit aux aides étant plafonnés.

Les investissements d'engraissement hors plan en sont exclus. Les conditions d'attribution sont plus strictes et les montants se sont réduits avec le temps. Au 1er janvier 1991, toutes les aides à l'extension des capacités d'élevage ont été supprimées pour les élevages de production.

Les incitations publiques ont aussi joué sur d'autres registres pour la production et la filière, aides à l'appui technique et à la génétique, par exemple, ou aides au développement industriel (industrie de l'aliment, abattoirs, ...). Le développement et la modernisation des infrastructures collectives (plan routier de désenclavement de la Bretagne, ports maritimes, ...) ont contribué à la compétitivité du secteur.

Très rapidement, les acteurs de la production porcine française ont eu le souci de la qualité du produit et de son amélioration. La grille de classement des carcasses de l'ITP, permettant de différencier le paiement des éleveurs, a précédé le système européen de 1974.

À côté des critères de production, la sélection a pris en compte les attentes des acteurs d'aval, abatteurs, découpeurs, salaisonniers. En vue de maintenir la qualité de la viande figure parmi les objectifs de sélection porcine un indice de qualité de viande, basé sur le pH, la couleur et la rétention d'eau.

Avec la croissance de la production, la demande en quantité étant de mieux en mieux satisfaite, les consommateurs sont aussi devenus plus exigeants. Leurs attentes sont de plus en plus complexes. Elles portent sur la qualité intrinsèque de chaque produit et sur les conditions de production agricoles et industrielles. Chacun est différent, mais aussi changeant et souhaite une offre diversifiée.

Dans l'organisation générale de la filière porcine, les éleveurs français, à l'initiative d'abord des Bretons, ont choisi d'imposer une grande transparence et des règles communes. La fixation libérale mais transparente par le Marché au Cadran d'un prix du porc charcutier connu et reconnu par tous est déterminante. Cette organisation, spécifiquement française, permet de discuter deux fois par semaine le prix payé par les abatteurs, même pour les organisations coopératives intégrant la production et l'abattage.

La clarté et la loyauté des transactions sont renforcées par le contrôle de la pesée et du classement par des organisations de producteurs comme Uniporc Ouest ou des interprofessions régionales dans lesquelles les éleveurs occupent une place importante.

Malgré le développement de ces initiatives collectives, les tentatives de mettre en place une interprofession ont cependant jusque-là échoué.

À côté des acteurs économiques eux-mêmes, producteurs, groupements, entreprises de la filière, se sont construites simultanément de multiples structures d'accompagnement, en particulier dans le domaine de la recherche et du développement. Dans l'administration, les organismes publics de recherche, INRA en particulier, CNEVA, CEMAGREF, les organismes professionnels, Chambres d'Agriculture, Instituts, Centre Techniques et les structures de recherche privées, les chercheurs, ingénieurs et techniciens ont développé leurs compétences, leurs outils et leurs travaux, souvent avec passion, pour accompagner des entrepreneurs eux-mêmes passionnés.

La vie professionnelle de certains de ces hommes aura été largement consacrée à ce développement, dont l'histoire a été ici tracée à grands traits.

CONCLUSION

La production porcine française a changé de statut au cours des trente dernières années. Considérée faible par ses partenaires et d'abord comme un marché d'exportation, la France est devenue un des acteurs majeurs en Europe, et jugée comme telle.

Ce développement est à mettre d'abord à l'actif de la Bretagne. Cette région était-elle naturellement prédestinée à jouer ce rôle ? On peut penser qu'elle n'avait pas d'avantages naturels déterminants. Mais au lendemain de la guerre, cette région avait-elle d'autres choix, en agriculture, que de se lancer dans l'intensification des productions animales ? Prédispositions ou contraintes, quoi qu'il en soit, la volonté des hommes a été déterminante. On sait qu'elle a été forte.

Les autres régions, elles, ont eu la possibilité de faire d'autres choix. Bien souvent, elles n'ont pas retenu le porc comme une priorité. Plus qu'une production, la Bretagne a construit une filière forte et cohérente. Beaucoup d'autres régions n'ont pas su le faire ou s'y sont engagées timidement. Avec sa filière porcine, ses filières animales, la Bretagne a produit des richesses et créé des emplois.

Ce modèle de développement rencontre-t-il aujourd'hui ses limites ? Ce qui a été un atout économique déterminant, la concentration géographique de la production, devient-il un obstacle insurmontable ? Le débat est ouvert aujourd'hui. Les réponses sont techniques d'une part, produire sans nuisances, mais aussi de l'ordre des choix politiques et sociaux, dans la région Bretagne et dans le pays.

Toujours est-il que le développement ne sera sans doute pas tout à fait le même à l'avenir. Que seront les élevages ou les entreprises de production ? La protection de l'environnement exerce là aussi son influence. Mais la croissance des entreprises change-t-elle la logique du secteur ? Les managers

seraient-ils en train de se substituer aux éleveurs ?

Si la croissance de la taille des élevages a été constante durant toute la période de modernisation, la part des structures qui tendent vers une logique plus capitaliste reste encore très minoritaire, voire insignifiante dans la production nationale. Depuis la fin des années 80, la rentabilité de cette production a été très bonne, la plupart du temps. De plus, la France est restée à l'abri d'un accident sanitaire majeur. Cette conjoncture a donné aux éleveurs déjà installés et travaillant bien les moyens d'un développement rapide. Mais plus que pour toute autre production, la logique libérale du marché du porc génère des crises périodiques. L'exceptionnelle tenue du marché de ces dernières années a moins permis que par le passé de tester la capacité de résistance aux crises des différents types d'entreprises. Certaines évolutions ne sont pas automatiquement extrapolables. L'exploitation agricole familiale, par ses capacités de résistance et d'adaptation, gardera sans doute encore une grande place en production porcine dans l'avenir.

Cependant les autres défis qui se présentent à la production et à la filière ne sont pas minces. Elles devront étudier et comprendre de mieux en mieux les attentes du marché pour anticiper. Ni face à la consommation intérieure, hésitante, ni sur le marché mondial qui pourrait devenir plus concurrentiel, les acquis ne sont irréversibles. Diversité des produits, promotion de l'image, renforcement des entreprises, organisation commerciale, actions collectives de communication et de développement de produits ou des marchés constituent quelques uns des axes stratégiques qui méritent attention.

Mais les citoyens, la société font aussi entendre leurs exigences : produire propre, produire sûr, respecter le bien-être des animaux. Certaines réponses se dessinent déjà. Les éleveurs pourraient aussi avoir leurs exigences. Sans doute les futures générations, exploitants ou salariés, ne s'intéresseront-elles à ce métier que s'il leur offre les mêmes conditions de travail et de vie que d'autres à responsabilités, compétences et engagements équivalents.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES

- BONSACQUET C., 1985. Journées Rech. Porcine en France, 17, 13-26.
- BROUSSET S., 1997. Organisation de la production porcine en Bretagne et Pays-de-Loire, Analyses et perspectives, mémoire d'ingénieur, ESA Purpan, Toulouse
- BROUSSOLLE C., FERREIRA V., GOUIN S., MUNIER M., RIEU M., RUFFIO P., VAN FERNEIJ J.P., 1992. L'aval de la filière porcine bretonne. Observatoire Économique des IAA de Bretagne, Chambre régionale d'Agriculture de Bretagne, Rennes, 250 p. et annexes.
- COLSON F., 1980. Journées Rech. Porcine en France, 12, 59-72.
- DAGORN J., BADOUARD B., LEGAULT C., 1992. "Performance control of pig farms in France : From technical support to national data banks". Satellite Symposium FEZ Madrid 1992, 7.
- DAGORN J., FERRADINI M., 1975. "Le programme de Gestion Technico-Economique du Troupeau de Truies. Bulletin I.T.P. 5/1975.
- DARIDAN D., DRONNE Y, 1979. Journées Rech. Porcine en France, 11, 11-34.
- DIRY J.P., 1985. L'industrialisation de l'élevage en France, Ophrys, Paris, 680 p.
- F.N.C.B.V., 1974. Rapport "Analyse des groupements". Assemblée Générale de la Section Nationale des Groupements de Producteurs de Porcs.
- F.O.R.M.A., 1980. Rapport annuel.
- I.T.P., 1978. Baromètre Porc, mars. Les MCM, numéro spécial, ITP éd., Toulouse
- LACABÉRATS R., VIGNE A., PORIN F., 1988. Dynamique et structuration des secteurs de la production et de la transformation du porc au regard de la mise en place d'un marché à terme en France, AND, Paris.
- LACABÉRATS R., RIEU M., 1995. Bulletin de l'Observatoire des IAA de Bretagne, Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, Rennes, 28-34.

- LE ROY P., 1979. "Propositions pour un nouveau Plan Porc (1980-1985)". Rapport au Ministre de l'Agriculture.
- LEGAULT C., MOLÉNAT M., STEIER G., TEXIER C., ZICKLER G., 1971. Journées Rech. Porcine en France, 3, 11-17.
- MAINSANT P., VIGNE A., 1984. La formation du prix du porc, INRA et ITP, Paris, 190 p.
- MAROUBY H., TEFFÈNE O., 1994. Agreste-Cahiers n°20 décembre 1994, 3-14
- MAROUBY H., 1986. Techni-porc. Édition spéciale SIVAMIP. déc. 1986, 5-11.
- MAROUBY H., 1996. Réforme de la PAC et aliment porc en France - Effets économiques. Étude ITP-OFIVAL, ITP Paris
- OLLIVIER L., RUNAVOT J.P., DAGORN J., GUÉBLEZ R., JEHANNO J., KÉRISIT R., LEGAULT C., MOLÉNAT M., SELLIER P., 1986. Journées Rech. Porcine en France, 28, 203-237
- POTHÉRAT C., 1997 - La consommation française de produits carnés et de poissons au cours des trente dernières années. Thèse à l'INA Paris Grignon
- POTHÉRAT C., MAINSANT P., 1996, Journées Rech. Porcine en France, 28, 101-108.
- RENOUX E., 1976. In "Investir en production porcine : choix et risques économiques", pp. 133-134.
- RIEU M., 1997. Porc Magazine n°298, 71-74.
- SCEES, 1969. "Enquête sur la structure du cheptel porcin de décembre 1968". Série Études n° 58.
- SCEES, 1979, 1988. "Recensement général de l'agriculture"
- SCEES, 1983. "Douze ans de statistiques relatives à la production porcine 1968-1979. Étude n° 210.
- SCEES, 1997. "Résultats de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles françaises" (non publié).
- STERKERS M., TEFFÈNE O., SALAÛN Y., 1993. "Évolution structurelle et devenir des exploitations avec porcs et des élevages de porcs". SFER 9 et 10 novembre 1993.
- TEFFÈNE O., 1983. Revue de Droit Rural n° 118, 346-350.
- TEFFÈNE O., 1988. Porc Magazine n° 200, pp. 58-69.
- TEFFÈNE O., VANDERHAEGEN J., 1976. In "Investir en production porcine : choix et risques économiques", 13-27.
- VANDERHAEGEN J., TEFFÈNE O., 1986. In "Le porc et son élevage". Maloine éd., Paris, 3-19.
- VIGNE A., VANDERHAEGEN J., 1979. Journées Rech. Porcine en France, 11, 203-237
- ZERT P., 1975. "30 ans de production porcine", Bulletin ITP n° 3/75, 17-28.
- ZERT P., 1987. "La production porcine (1962-1986)", C.R. Acad. Agric. Fr., 1987, 73, n° 9, 45-64.

Fiche n°1

LES STRUCTURES DES ÉLEVAGES DE PORCS EN FRANCE

Au cours des trente dernières années, la production porcine française s'est accrue des deux tiers avec un effectif de truies en augmentation d'un tiers. Ces évolutions, modestes dans leur ensemble, soit respectivement 1,8 % et 1 % par an, ne laissent pas apparaître la mutation profonde qui s'est produite pendant ces trois décennies dans les élevages de porcs : concentration structurelle et géographique d'une production qui se développe au sein d'exploitations agricoles de taille moyenne privilégiant le naissage-engraissement et s'organisant en groupements de producteurs pour mieux maîtriser ses débouchés et améliorer sa compétitivité.

Les résultats fournis par le S.C.E.E.S. permettent de mesurer le chemin parcouru à partir :

- de l'enquête spécifique sur le cheptel porcine de décembre 1968
- des Recensements Généraux de l'Agriculture de 1979 et 1988
- de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles de décembre 1995.

En 1968, 795 500 exploitations détenaient 9 546 000 porcs (soit 12 porcs en moyenne par exploitation) ; en 1995, 90 000 exploitations détenaient 14 162 000 porcs (soit 157 porcs en moyenne par exploitation). En 27 ans :

- le nombre d'élevages a chuté de près de 90 % (- 8 %/an)
- le cheptel s'est accru de 50 % (+ 1,5 %/an)
- la taille moyenne a été multipliée par 13.

Tableau 1 - Exploitations avec porcs et effectifs tous porcs en 1968 et 1995

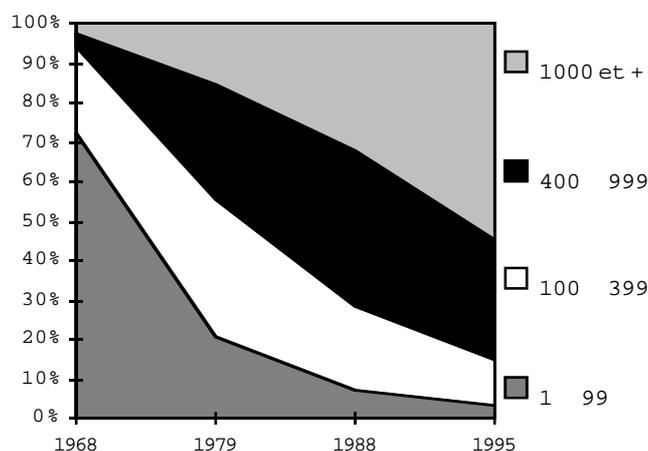
Taille des élevages tous porcs	1968		1995	
	Exploitations (1 000)	Porcins (1 000)	Exploitations (1 000)	Porcins (1 000)
Moins de 100	783,5	6 909	72,0	424
100 à 399	11,2	2 055	6,8	1 636 e
400 à 999	0,6	334	6,8	4 295 e
1 000 et plus	0,2	248	4,3	7 808
Total	795,5	9 546	90,0	14 162

e = estimation suite à un changement de limite de classes

Source : SCEES

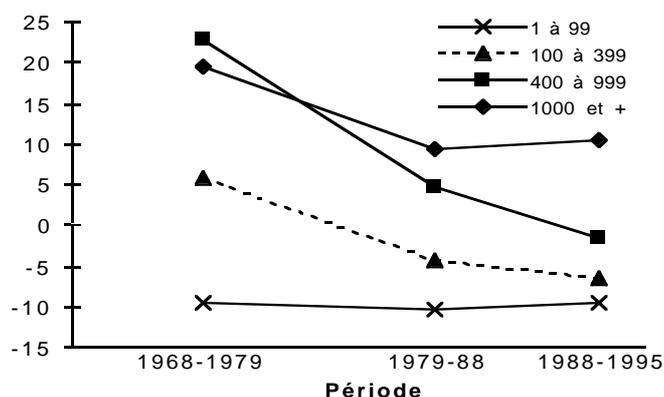
Figure 5 - Effectifs porcins selon la taille des élevages

a. Évolution de la répartition selon la classe de taille (en % du cheptel français total)



Source : Calculs ITP, d'après SCEES

b. Croissance annuelle selon la taille et la période (Taux annuel moyen de progression, en %)



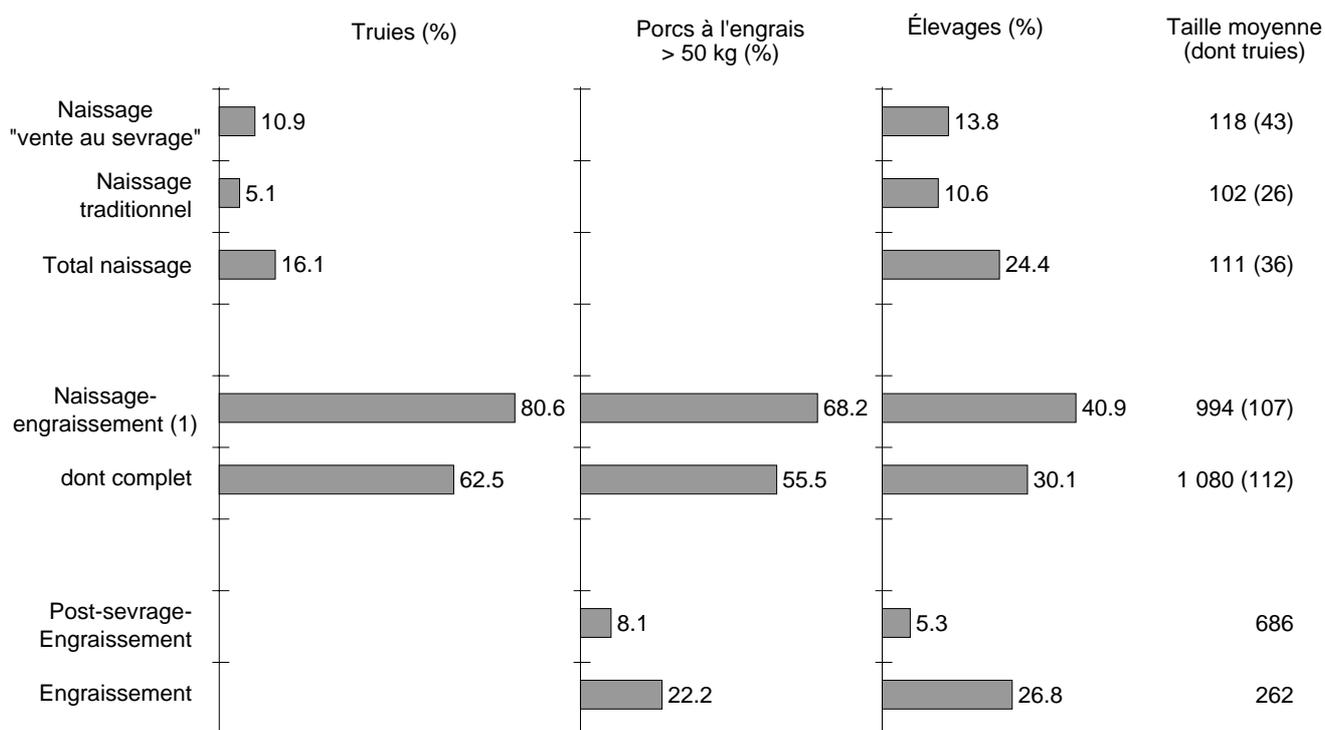
Source : Calculs ITP, d'après SCEES

En 1995, 80 % des effectifs se trouvent dans 10 % des élevages soit moins de 10 000 élevages de plus de 500 porcs (1 223 porcs par élevage). En 1968, 83 % des effectifs se trouvaient dans 27 % des élevages soit 215 000 élevages de plus de 10 porcs (37 porcs par élevage).

Globalement sur la période, on constate (figure 5) :

- un effondrement des élevages de moins de 100 porcs : 711 000 exploitations (91 %) ont disparu et leur part dans les effectifs porcins a chuté de 72 % à 3 %. Cette chute a été pratiquement constante sur la période et en considérant la production des exploitations de moins de 10 porcs (moyenne 2,7 porcs par exploitation en 1968 et 2,1 en 1995) destinée en majeure partie à l'autoconsommation, celle des élevages de 10 à 49 porcs d'une part et de 50 à 99 porcs d'autre part, ne représente plus chacune en 1995 qu'1 % du cheptel contre 40 % et 16 % respectivement en 1968.
- pour les élevages de 100 à 399 porcs, en croissance sur la période 1968-1979 (+ 5 %), une régression annuelle ensuite de - 5 % des exploitations de 1979 à 1988 et de - 7 % de 1988 à 1995 (- 4 % et - 6 % des porcins). Après avoir dépassé le tiers des effectifs en 1979, ils n'en représentent plus que 12 % en 1995.
- pour les élevages de 400 à 999 porcs, qui ont connu globalement de 1968 à 1995 une évolution moyenne de + 10 % par an tant en élevages qu'en effectifs, une régression amorcée plus tardivement sur la période 1988-1995 (près de - 2 % par an). Ils regroupent 30 % du cheptel en 1995 contre 40 % en 1988.
- l'émergence puis le développement constant des élevages de plus de 1 000 porcs dont la croissance a été continue avec un taux moyen de 12 % pour les élevages et 14 % pour les effectifs. Ils regroupent, en 1995, 55 % des effectifs dans 4 300 élevages, soit une moyenne de 1 800 porcs par élevage (3 % des effectifs en 1968).

Figure 6 - Répartition du cheptel selon l'activité de l'élevage en 1995



(1) Y compris les élevages avec ventes et achats de porcelets.

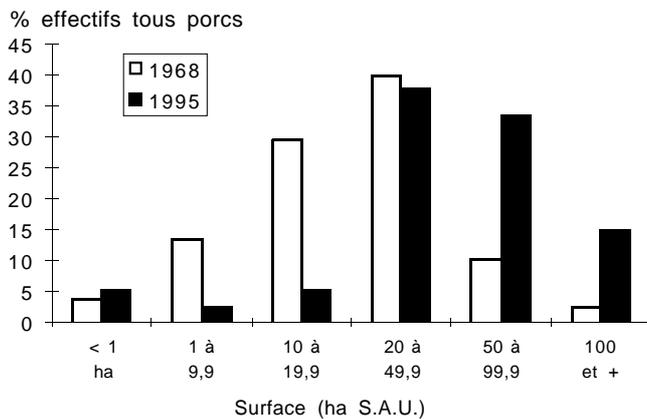
L'évolution des caractéristiques structurelles observées entre deux dates masque, en réalité, des mouvements d'élevages beaucoup plus importants (STERKERS et al., 1993) : certains changent de chef d'exploitation, peuvent être repris (absorbés) ou transmis, ou encore abandonnés, d'autres enfin étant créés sur des exploitations diversifiant leur production. L'observation brute des variations du nombre des élevages est le solde de tous ces mouvements qui, selon les régions, sont très différenciés. Traditionnellement séparées (à la fin des années soixante, on admet que les "véritables" naisseurs-engraisseurs exploitent environ 20 % du cheptel français (VANDERHAEGEN et TEFFÈNE, 1986)), les activités de naissance et d'engraissement tendent à se regrouper et ce d'autant plus que la taille de l'élevage augmente ; plus récemment des maternités collectives et les élevages de post-sevrage-engraissement qu'elles approvisionnent constituent des unités nouvelles de moyenne ou grande dimension.

En 1995 (figure 6), selon l'enquête sur le cheptel porcin de décembre(1), 81 % des truies et 68 % des porcs à l'engrais sont dans des élevages naisseurs-engraisseurs (certains pouvant vendre des porcelets) : ils regroupent un peu moins de 10 000 élevages (41 %) de 994 porcs en moyenne dont 107 truies ; les élevages naisseurs, rassemblent le quart des élevages (3 300 avec vente des porcelets au sevrage et 2 500 avec vente des porcelets à la sortie du post-sevrage), alors que 7 500 élevages sont engraisseurs (6 300) ou post-sevrage-engraisseurs (1 200).

Les exploitations avec porcs (12 % des exploitations contre 48 % en 1968) ont en moyenne en 1995 une SAU de 45,4 ha (22,8 en 1968), la moyenne de l'ensemble des exploitations étant de 39,0 ha (17,9 en 1968).

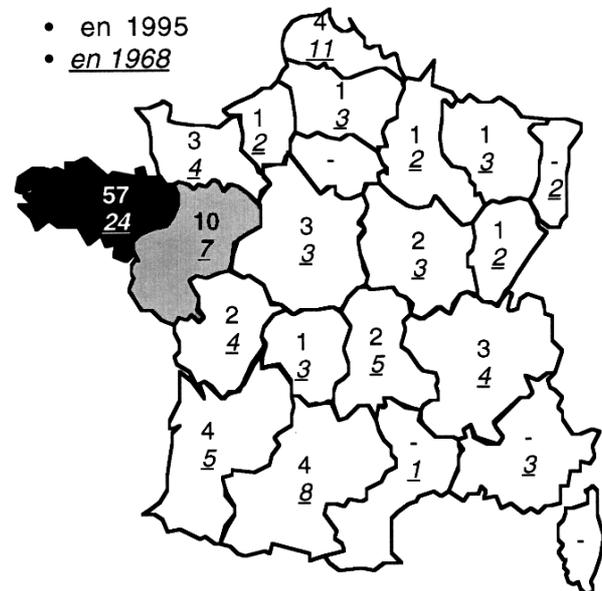
La répartition des effectifs porcins français selon la taille des exploitations ayant des porcs (figure 7) s'est profondément modifiée, avec une forte diminution des effectifs dans les exploitations de moins de 20 ha (13 % en 1995 contre 47 % en 1968) au profit des exploitations de plus de 50 ha (49 % contre 13 %). Toutefois, quelle que soit leur taille, en 1992 trois exploitations sur quatre utilisent peu ou pas de SAU pour l'alimentation porcine (MAROUBY et TEFFÈNE, 1994). Les porcins se répartissent essentiellement entre l'OTEX (2) 501 (Granivores Porcins), 72 (Polyélevage orienté granivores) et 82 (Mixtes cultures-élevage) soit respectivement 51 %, 23 % et 12 % des effectifs présents en décembre 1995.

Figure 7 - Porcs et superficie agricole
Répartition des porcs français selon la S.A.U.
des exploitations (% du cheptel total)



Sources statistiques sur les structures des élevages :
Enquêtes SCEES, sur le cheptel porcin de décembre 1968,
Recensements agricoles de 1979 et 1988, Structure des exploitations agricoles en 1995.

Carte n°1 - Répartition du cheptel porcin
dans les régions françaises
En % du total national en 1968 et en 1995



(-) : valeur inférieure à 0,5 %, dans la carte.

(1) Le champ logique de l'enquête comprend les exploitations ayant au moins 5 truies ou 20 porcs présents (ou en capacité d'élevage) et le champ géographique est limité aux 75 départements les plus porcins.

(2) OTEX : Orientation Technico-Économique des Exploitations.

Fiche n°2

OUTILS DE GESTION ET PERFORMANCES DES ÉLEVAGES

L'analyse d'une méthode standardisée de calcul des performances a été initiée en 1968 et 1969 par l'UNME (Union Nationale des Maisons de l'Élevage) avec la collaboration de l'ITP et de l'INRA (LEGAULT et al., 1971). Face à la complexité des problèmes posés, les techniciens avaient conclu à la nécessité d'une mise en place progressive des outils d'appui technique puis économique.

Les premiers traitements de Gestion Technique des Troupeaux de Truies (GTTT) ont été réalisés par le CTIG en juillet 1970 et concernaient principalement les élevages de la "base de sélection". La saisie des données réalisée initialement à l'UPRA porcine a été décentralisée au niveau des ARSOE entre 1972 et 1975 avec mise en place d'un document de collecte "prétabulé".

Le programme de Gestion Technico-Economique des bandes de Porcs Charcutiers (GTE-PC) expérimenté en 1972 a permis d'automatiser et d'homogénéiser les méthodes de calculs manuelles et de stocker les résultats pour le calcul des références. Le programme de Gestion Technico-Economique Truies (GTE-T) permettant le calcul des résultats d'une période donnée de manière indépendante a vu le jour en 1973 (DAGORN et FERRADINI, 1975), ce programme a été complété en 1977 par le volet "Tableau de Bord" intégrant les charges de structure et permettant le calcul des résultats économiques et financiers.

En 1984, les programmes nationaux de GTE Truies et Porcs Charcutiers sont fusionnés, les références étant calculées à partir d'un fichier "Élevage". Un programme de GTE sur micro-ordinateur portable est expérimenté en Ile-et-Vilaine.

À partir de 1987, la centralisation des données à partir des logiciels privés sur support informatique sous forme de Vecteurs Standardisés d'Informations (VSI) a été normalisée et rendue opérationnelle.

Janvier 1996 : la majorité des données sont traitées par des logiciels sur micro-ordinateurs, soit à l'élevage, soit au niveau des organisations locales. Toutes les données brutes sont centralisées à l'ITP de Rennes - Le Rheu qui traite semestriellement résultats et références, pour les organisations de la filière et réalise régulièrement des études à partir des banques de données nationales. La banque de données GTTT est toujours au CTIG.

En 1996, les données de plus de 40 % des truies françaises et plus de 40 % des élevages naisseurs-engraisseurs de plus de 30 truies étaient centralisées dans les banques de données nationales.

Performances de reproduction

La prolificité

Les élevages suivis en GTTT en 1970-1972 étaient majoritairement des élevages de sélection travaillant en race pure. Entre 1971 et 1981, le nombre d'élevages de production a considérablement augmenté dans nos échantillons, mais une partie de ces élevages ne notaient pas toujours correctement les porcelets morts nés, ce qui a réduit artificiellement la prolificité sur cette période. L'utilisation massive de la truie croisée Large White x Landrace (DAGORN et al., 1992) dans un premier temps et des truies hyperprolifiques dans un second temps ont contribué à augmenter la prolificité de 10,8 en 1971 à 11,9 en 1996, le nombre de porcelets sevrés par la truie par portée passant de 8,4 à 9,7, alors que le pourcentage de pertes sur total nés est resté pratiquement constant.

Les temps improductifs

La durée d'allaitement de plus de 47,7 jours en 1971 est passée sous le seuil des 30 jours en 1981, elle est de 26,9 jours en 1996. Une durée d'allaitement comprise entre 26 et 28 jours résulte généralement d'une conduite en bandes espacées de une ou trois semaines. L'Intervalle Sevrage-Saillie Fécondante (ISSF) a lui aussi connu une évolution régulière passant de 20,0 jours en 1971 à 10,5 jours en 1996, ce qui traduit une amélioration de la maîtrise de la reproduction.

La productivité numérique des truies, mesurée par le nombre de porcelets sevrés par truie productive et par an, a connu une progression régulière passant de 16,7 en 1971 à 23,2 en 1996, soit un gain de un porcelet tous les quatre ans.

Performances en post-sevrage et à l'engraissement

Indices de consommation

Les performances technico-économiques sont calculées par orientation. On ne retiendra que les résultats des élevages naisseurs-engraisseurs de 1981 à 1996. Les différents indices, exprimés en kg d'aliment par kg de croît, se sont améliorés régulièrement :

- l'indice de consommation global est passé de 3,55 à 3,16
- l'indice de consommation standardisé (25-105 kg) est passé de 3,33 à 2,89.

Les performances de croissance

À l'engraissement, le gain moyen quotidien standardisé (25-105 kg) est passé de 645 g en 1981 à 737 g en 1996.

Tableau 2 - Évolution des performances des élevages entre 1971 et 1996

	1971	1981	1991	1996
GTTT				
Nombre de porcelets sevrés/truie productive/an	16,7	20,4	22,2	23,2
Nombre de porcelets nés totaux/portée	10,8	10,8	11,4	11,9
Nombre de porcelets sevrés/portée	8,4	8,9	9,4	9,7
Âge des porcelets au sevrage (jours)	47,7	29,4	27,4	26,9
Intervalle sevrage-saillie fécondante (jours)	20,0	15,1	11,7	10,5
GTE Naisseurs-Engraisseurs				
Nombre de truies par élevage	-	64	98	139
Indice de consommation global	-	3,55	3,22	3,16
Indice de consommation 7-25 kg (post-sevrage)	-	-	1,75	1,67
Indice de consommation 25-105 kg (engraissement)	-	3,33	2,98	2,89
Gain moyen quotidien 7-25 kg (post-sevrage)	-	-	416	429
Gain moyen quotidien 25-105 kg (engraissement)	-	645	688	737

Fiche n°3

L'ALIMENTATION ANIMALE

1. LES ALIMENTS INDUSTRIELS

1.1. De la conquête du marché à la reconquête

En 1968, après un décollage un peu plus tardif, les volumes d'aliments industriels pour les porcs ont rejoint ceux destinés aux volailles. L'expansion des volumes produits au cours des années 1970 a été interrompue au début des années 1980.

En forte augmentation au cours de la première décennie, passant de 30% à 63%, le taux de pénétration des aliments industriels se voit alors limité par la concurrence de l'alimentation à la ferme (y compris en Bretagne).

À partir de 1985, le secteur industriel a retrouvé une nouvelle croissance grâce à la reprise de la production porcine et une meilleure couverture du marché, sous l'impulsion de la Bretagne.

Sur le plan géographique, l'augmentation des tonnages a porté la part de l'Ouest (Bretagne, Basse-Normandie et Pays de Loire) de 30% en 1968 à 77% en 1995. La production d'aliments porcs industriels régresse par contre pour les autres régions, prises globalement (MAROUBY, 1985 et 1996).

La concentration des tonnages s'est accélérée à partir de 1985. Les entreprises de plus de 100 000 tonnes ont réalisé en 1996 près des deux tiers des fabrications ; les plus de 200 000 tonnes 42% du tonnage national.

Le secteur coopératif a connu la croissance la plus forte, passant de 29% des fabrications pour les porcs en 1968 à près de 59% en 1996.

Tableau 3 - Le secteur de l'alimentation animale en France

	1968	1975	1980	1985	1990	1995
Productions (1000 tonnes)						
Tous aliments composés (1)	5 516	10 360	13 762	13 841	17 779	20 675
Aliments "porcs"	1 862	4 197	4 839	4 326	5 207	6 381
dont ouest (2)	582	2 153	2 831	2 745	3 815	4 914
Part du secteur coopératif (aliments porcs en %)	29	31	35	40	55	59
Taux de pénétration des aliments porcs (%) (*)	29	56	63	59	66	68
Structures (3)						
Nombre total d'entreprises	790	827	729	557	465	381
Nombre d'entreprises de + de 100 000T	9	18	22	24	45	59
Part des volumes (%)	25	40	46	49	56	66

(*) Estimations INRA et ITP (à partir de 1980)

Sources : SNIA, SYNCOPAC

(1) Tous aliments composés hors allaitement et chiens et chats.

(2) Bretagne, Basse-Normandie, Pays de Loire

(3) Les données de structure de 1968 et 1975 correspondent respectivement aux années 1969 et 1976.

1.2. Approvisionnement : un défi constant

En 1968, les élevages français, et plus encore européens, semblent voués à un modèle d'approvisionnement du type "maïs-soja", fortement dépendant des importations. En fait, la forte croissance de la production de céréales, stimulée par l'organisation de marché, va bientôt permettre à l'Europe d'accéder à l'autosuffisance pour ces produits. La dépendance vis à vis du marché mondial des protéines (DARIDAN et al., 1979) reste par contre d'actualité.

- La question du manioc

La France est devenue le grenier et le fer de lance de l'UE pour l'exportation des céréales. Leur prix élevé sur le marché intérieur et l'absence de protection tarifaire contre les PSC tirent à la hausse les importations de ces derniers (Produits de Substitution des Céréales), à l'avantage du nord de la CEE. À partir de 1978/79, les importations françaises de manioc se développent.

- L'atout "pois"

La politique communautaire de soutien des productions d'oléagineux (colza et tournesol) et de protéagineux a permis d'améliorer nettement le taux d'autoapprovisionnement français en protéines pour l'alimentation animale, de 30 % en 1973/74 à 70 % en 1990/91 (respectivement 12% et 20% pour l'Union Européenne). Dans ce domaine, le pois a joué un rôle très bénéfique, et en particulier pour les aliments destinés aux porcs. L'essor de la production a fait passer la consommation de moins de 100 000 tonnes jusqu'à 1980/81 à 2 millions de tonnes en 1991/92, niveau maximum.

- Céréales : d'une réforme à l'autre

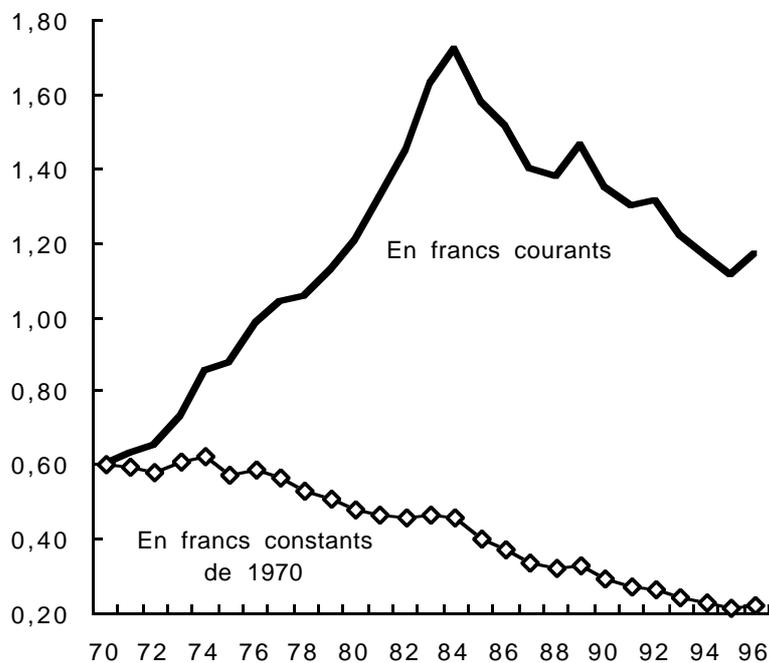
Face à la montée des excédents, la CEE a diminué le soutien aux céréales à partir de 1984. La baisse des prix de marché communautaires s'est accompagnée toutefois d'un repli sensible des cours mondiaux, accru par le retrait du dollar. Les arrivages de manioc, contingentés depuis 1982, ont résisté. La pression des importations de produits concurrents des céréales a trouvé son point d'orgue au début des années 1990 avec un tourteau de soja moins cher que les céréales.

À partir de 1993/94, la diminution du prix des céréales dans le cadre de la **réforme de la PAC** accroît cette fois leur débouché comme en témoigne la forte remontée des taux d'incorporation dans les aliments composés, en premier lieu en France (MAROUBY, 1996). En revanche, l'impact du pois est érodé par le recul de la production. En Bretagne, la chute de l'emploi du manioc depuis 1995/96 recentre fortement les formules "porcs" sur les céréales.

2. LES ALIMENTS FABRIQUÉS SUR L'EXPLOITATION

L'utilisation des céréales (en particulier du maïs humide), associés aux tourteaux, et dans de moindres proportions, aux complémentaires azotés du commerce, domine dans ce secteur. Les disponibilités céréalières à proximité des ateliers, la compétitivité plus ou moins forte des aliments du commerce laissent à la fabrication à la ferme une part de marché non négligeable, variable selon les régions. L'augmentation des tailles des élevages ou des surfaces de cultures utilisables par le porc conduit à la réalisation d'investissements importants, visant à une maîtrise croissante de cette activité.

Figure 8 - Prix de l'aliment porc charcutier en France (F/kg)



Source : ITP (enquêtes et GTE naisseur-engraisseur)

Fiche n°4

L'AVAL DE LA PRODUCTION PORCINE

1. LES STRUCTURES INDUSTRIELLES

1.1. Abattoirs

Au cours des trois dernières décennies, les entreprises d'abattage ont vu leur profil complètement bouleversé, passant des petits ateliers aux grandes unités industrielles. Le nombre des centres d'abattage est tombé de 1 500 à 300, environ. En fait, l'activité cumulée des vingt plus grandes entreprises atteint les trois quarts du total et celle des dix premières, toutes dans l'Ouest et surtout en Bretagne, plus de la moitié. En 1968, il en fallait plus de deux cents pour rassembler les trois quarts de l'activité.

Cette croissance des tailles s'est produite en même temps que les changements technologiques qui ont accru nettement la productivité du travail, permettant de bénéficier des économies d'échelle. Elle s'est aussi accompagnée d'une transformation des modes de gestion, illustrée par le basculement de la part d'activité des abattoirs privés de 36% en 1968 à 76 % en 1994. De plus, les abattoirs appartenant à des collectivités ont aussi fait évoluer leur mode d'exploitation.

La concentration géographique de la production a été suivie, dans des proportions à peu près équivalentes, par celle de l'abattage auquel s'attache de plus en plus la découpe. La Bretagne a abattu 52 % des porcs français en 1996 (20 % en 1970), les Pays de la Loire 12 % (7 % en 1970). Avec 6% du total national, Rhône-Alpes a conservé une part supérieure à celle qu'elle a dans la production (8 % en 1970).

Tableau 4 - Structures du secteur d'abattage des porcs
Nombre et part d'activité selon la taille des abattoirs

	1968		1994	
	Nombre	Activité (%)	Nombre	Activité (%)
+ de 90 000 t))	6	38
de 60 à 90 000 t))	4	16
de 15 à 60 000 t	3	5	16	22
de 1000 à 15 000t	195	66	98	22
- de 1000 t	1 287	29	177	2
Total	1 485	100	301	100
Part des abattoirs privés (%)	36 %		76 %	

Source SCEES et estimations ITP

1.2. Industrie de la salaison

On estime que les trois quarts de la viande porcine disponible sur le marché français sont transformés en charcuterie-salaison. L'industrie en produit environ 90 %, le reste provenant des artisans. La part de l'industrie, qui s'est accrue au fil des années, était environ des deux tiers à la fin des années 60.

La répartition de l'activité industrielle selon la taille n'a pas évolué aussi brutalement que celle de l'abattage. Le nombre total d'entreprises a baissé moins vite, en trente ans, passant de 560 à 390. Il faut encore totaliser l'activité des 70 plus grandes pour atteindre les trois quarts de la production. Il en fallait plus du double en 1971. La concentration du secteur s'est faite assez lentement en raison des difficultés rencontrées par les grandes entreprises polyvalentes (Cf. Ci-dessous).

La part de la Bretagne dans l'activité nationale est limitée en comparaison de son amont, 27 % en 1996, ce qui montre bien la relative disjonction entre les secteurs. Elle a cependant progressé. Elle était de 15 % en 1970. Rhône-Alpes résiste en tant que deuxième acteur régional (15 % en 1996, 17 % en 1970). Les Pays-de-Loire ont progressé de 9% à 14 % sur la même période. La région parisienne, qui a longtemps rassemblé des entreprises importantes, a sévèrement reculé de 21 % à 9%.

Tableau 5 - Structures du secteur industriel de la salaison
Nombre et part d'activité selon la taille des entreprises

	1971		1996	
	Nombre	Activité (%)	Nombre	Activité (%)
+ de 10 000 t))	30	48
de 4 000 à 10 000 t	15	34	42	23
de 1 000 à 4 000 t	59	27	121	21
- de 1 000 t	481	39	197	8
Total	555	100	390	100

Source FIC (anciennement FNISCGCV)

2. L'ÉVOLUTION DE LA CHARCUTERIE-SALAIISON

2.1. De 1968 à 1988 : De l'entreprise polyvalente intégrée au triomphe des spécialistes

À la fin des années 60, l'organisation dominante dans la charcuterie salaison est l'intégration de l'abattage, de la découpe et de la transformation avec la fabrication d'une gamme longue de produits permettant la valorisation de l'ensemble de la carcasse. La fonction approvisionnement en vif est un centre de profit très important pour les salaisonniers. Ce modèle d'organisation concerne aussi bien les grandes entreprises que les charcutiers artisans.

En 1968, la mutation est déjà engagée sous l'impulsion des GMS (Magasins de Grande et Moyenne Surface : Hyper et Supermarchés) et des entreprises régionales de charcuterie salaison. Celles-ci, issues pour la plupart de l'artisanat rural, ont suivi leurs clientèles poussées dans les villes par l'exode rural. L'apparition des GMS leur a offert un développement commercial à faible coût. Ainsi, entreprises régionales et GMS se sont épaulées dans leur développement. Cette coopération a conduit, d'abord à l'abandon de la fourniture de viande fraîche (le processus s'achève vers 1980), puis à la spécialisation sur une gamme de produits homogènes. La supériorité des spécialistes devient manifeste lorsque les Prédault et Madrangeas prennent le pas sur les grands groupes.

2.2. Pour les grands groupes : une restructuration tardive et difficile

Les leaders cumulaient les handicaps : peu spécialisés d'un point de vue industriel et commercial, ils étaient, de plus, implantés surtout chez une clientèle en déclin, le commerce spécialisé. Dans la période, leur croissance et leur rentabilité ont été très inférieures à celles des entreprises moyennes ; on a assisté à un recul de la concentration du secteur. Finalement, deux groupes, GEO et FLEURY MICHON, ont réussi à surmonter les difficultés, mais les trois autres, OLIDA, MOREY et ABC, ont déposé le bilan ou changé de main autour de l'année 1985.

Cette profonde mutation du secteur, avec l'abandon de l'abattage, de la découpe et la spécialisation qui a nécessité la création d'une industrie de la découpe de plus en plus technologique, a offert de formidables opportunités de croissance pour l'industrie d'abattage.

2.3. Depuis 1988 : une constante et deux changements

Une constante

La poursuite du désengagement des salaisonniers de la filière avec le développement des produits traiteurs et des plats cuisinés qui intègrent peu de porc dans les fabrications et le développement de la charcuterie de volailles. Le phénomène est préoccupant pour la filière car ce sont généralement les salaisonniers les plus dynamiques qui opèrent cette mutation.

Deux changements :

- le développement des multispécialistes. La recherche de la masse critique, de synergies logistiques et commerciales et d'un meilleur équilibre du portefeuille d'activités pousse les entreprises les plus performantes à racheter et restructurer les plus faibles,
- l'intrusion des grandes entreprises d'abattage dans la charcuterie à la recherche de la valeur ajoutée. Avec ces nouveaux intervenants, ne sommes-nous pas en train de voir se reconstituer le modèle intégré abattage-découpe-transformation des années 60 ?

Fiche n°5

LA CONSOMMATION DE LA VIANDE DE PORC

1. CONSOMMATION TOTALE DE PORC : CROISSANCE NETTEMENT RALENTIE

Sur 30 ans (67-97), la consommation totale progresse de 30 % environ (de 27 à 36 kg carcasse/habitant, estimation par bilan), mais moins vite que la moyenne européenne. Après vingt ans de croissance dynamique, celle-ci ralentit progressivement depuis 1985. La consommation stagne depuis 1992. Cette stagnation française ne résulte pas d'une pénurie d'offre, tout au contraire, puisque l'offre française est en croissance rapide depuis 1987, après une croissance lente de 1977 à 1987. D'ailleurs, d'autres pays européens (Espagne, Italie, Allemagne de l'Ouest) ont connu des croissances dynamiques de leur consommation de porc au cours des dix dernières années.

2. CONSOMMATION DES MÉNAGES

2.1 Porc frais : croissance stoppée

Le volume consommé par les ménages a d'abord augmenté rapidement jusqu'en 1980. La baisse relative du prix a beaucoup stimulé la demande avant 1980. Mais cette influence a presque disparu par la suite, malgré les baisses de prix encore sensibles de 80 à 90. Une tendance négative de la consommation serait même apparue vers 1985 (POTHÉRAT, 1997).

Des consommateurs habituels se sont détournés du porc frais dans la période récente. Les jeunes et les revenus modestes ont participé très activement à la croissance du porc frais avant 1980. Ces catégories de consommateurs sont encore des sur-consommateurs de porc frais. Mais depuis 1980, on a pu observer une désaffection sensible des revenus aisés à laquelle s'est ajoutée, depuis 1985, celle des jeunes ménages.

Le porc frais aurait souffert d'un déficit d'image croissant. Les efforts techniques pour diminuer la part du gras dans la carcasse ont pu dégrader la qualité du maigre du côté de la saveur et de la rétention d'eau à la cuisson. Cette dégradation, non compensée par une segmentation de l'offre, a pu contribuer à la médiocrité de l'image du porc frais. Comme en viande de boucherie en général, ce produit n'a pas fait l'objet d'effort de communication auprès du consommateur. On observe seulement quelques expériences de porc fermier réussies, mais restées très marginales. La concurrence envers le porc frais vient essentiellement des volailles dont la gamme est variée et bénéficie d'une segmentation qualité ancienne et bien visible.

2.2. Charcuterie-salaison : une gamme de produits aux destins divers

La consommation de charcuterie a connu une évolution nettement plus favorable que celle du porc frais sur l'ensemble de la période, sous l'impulsion de la modernisation et de la concentration de son industrie. Elle a aussi bénéficié sur toute la période du traitement de ses produits par les GMS qui, dans le rayon charcuterie, auraient trouvé un bon compromis entre vente en libre-service et vente à la coupe. 85 % du jambon acheté par les ménages est vendu en GMS en 1997.

La gamme des produits se répartit en cinq familles aux destins hétérogènes, parmi lesquels on trouve des succès continus (jambon cuit et sec), des succès anciens mais stabilisés (saucisse à pâte fine), des stagnations (pâté et saucisson cuit) et des déclinés (plats cuisinés en conserve à base de porc). Cet ensemble de produits a bénéficié du marketing actif d'une industrie en croissance au détriment des fabrications artisanales. L'industrie a répondu à certaines demandes des consommateurs (service, qualité, image) en segmentant les qualités, en développant des marques et en exploitant les terroirs et traditions.

À ce point de vue, depuis 20 ans, le jambon cuit a eu une évolution exemplaire. Avant 1978, le jambon produit par l'industrie a vu son image se dégrader. Après 1978, sa croissance a bénéficié d'une augmentation des qualités avec l'apparition du "supérieur", puis du préemballé et du succès des grandes marques (Prédault, Madrange). Toutefois, depuis 1990, sa croissance s'est ralentie à cause de la concurrence des produits alternatifs. Quant au jambon sec, il s'est introduit avec succès pendant les années 70 dans les achats de ménages situés en dehors de ses régions traditionnelles.

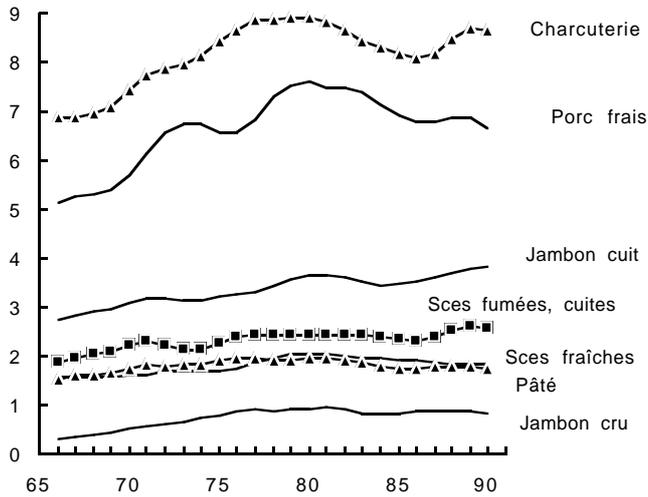
Contrairement au porc frais, les effets prix n'ont pas joué de rôle sensible sur la consommation de charcuterie salaison, laquelle a été surtout influencée par des tendances hors prix, variables toutefois selon les produits. La charcuterie-salaison est essentiellement concurrencée par les nouvelles charcuteries et les plats cuisinés à base de volailles.

3. LA CONSOMMATION DE PORC HORS FOYER

Pour le porc frais, la part de marché de la restauration hors foyer reste en 1993 sensiblement inférieure à celle du boeuf et des volailles (20 % contre respectivement 26 % et 22 %), malgré une croissance pendant les quatre années précédentes. Quant à la charcuterie, malgré une ancienne et forte tradition de sandwiches à base de charcuterie, la concurrence du *fast food* et des sandwiches à base de volailles gagne du terrain auprès des jeunes et des revenus modestes.

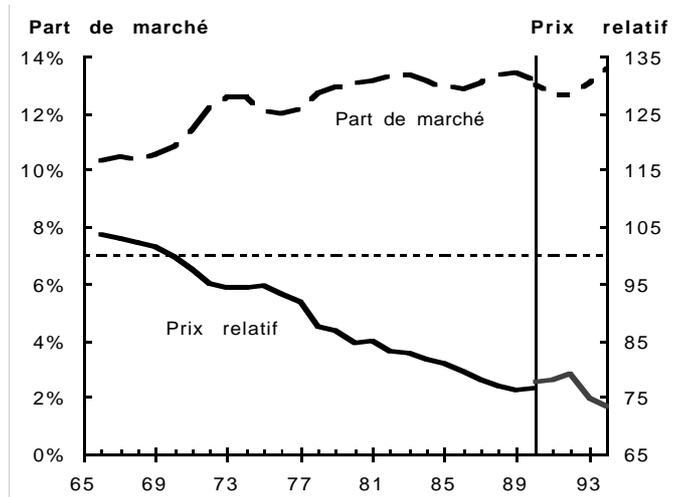
La croissance très dynamique de l'offre française sur la période récente n'a pas empêché la consommation de commencer à stagner. Malgré son progrès en prix et en maigreur, le porc frais a fini par souffrir d'une image banalisée et d'une désaffection des jeunes générations dont il n'est pas la seule victime. Du côté de la charcuterie, la diversité, la segmentation et la modernisation des produits, tout en valorisant les traditions et les terroirs, ont soutenu la croissance et ont permis le succès exemplaire du jambon. Mais la concurrence des produits alternatifs et le phénomène de saturation ont fini par stabiliser ce mouvement.

Figure 9 - Consommation des produits du porc
Achats et autoconsommation des ménages (kg/pers./an)



Achats et autoconsommation des ménages
INRA LEIAA d'après l'INSEE, moyenne mobile 3 ans

Figure 10 - Part de marché et prix relatif du porc frais
100 = ensemble viandes, volailles jambon et poisson frais



Sources : INSEE Achats des ménages(->90) et SECODIP (90->)